

Il fend l'onde écumante, affronte un pont nouveau.  
 Il a le ventre court, l'encolure hardie,  
 Une tête effilée, une croupe arrondie ;  
 On voit sur son poitrail ses muscles se gonfler,  
 Et ses nerfs tressaillir, et ses veines s'enfler.  
 Que du clairon bruyant le son guerrier l'éveille,  
 Je le vois s'agiter, trembler, dresser l'oreille ;  
 Son épine se double, et frémit sur son dos ;  
 D'une épaisse crinière il fait bondir les flots ;  
 De ses naseaux brûlants il respire la guerre ;  
 Ses yeux roulent du feu, son pied creuse la terre.

(Delille, traduction des *Géorgiques*, liv. III.)

4° Dans l'énumération de plusieurs choses opposées ou seulement différentes, que l'on compare deux à deux, il faut séparer les uns des autres par un point-virgule les membres de l'énumération qui renferment une comparaison ; et, par une simple virgule, les parties subalternes de ces membres comparatifs.

On a dit de La Motte : « Il voulait rire comme La Fontaine, mais « il n'avait pas la bouche faite comme lui ; il faisait la grimace. »

En général dans toute énumération dont les principaux articles sont subdivisés pour quelque raison que ce puisse être, il faut distinguer les parties subalternes par la virgule, et les articles principaux par un point-virgule. Exemple : « Là brillent d'un éclat « immortel les vertus politiques, morales et chrétiennes des Le « Tellier, des Lamoignon et des Montausier ; là les reines, les prin- « cesses, les héroïnes chrétiennes reçoivent une couronne de « louange, qui ne périra jamais ; là Turenne paraît aussi grand « qu'il l'était à la tête des armées et dans le sein de la victoire. » (L'abbé COLLIN, parlant des *Oraisons funèbres de Fléchier*.)

### ARTICLE III.

#### DES DEUX-POINTS.

Les deux-points expriment un repos encore plus considérable que le point-virgule.

On les emploie 1° après une phrase finie, mais suivie d'une autre qui l'éclaircit, ou qui sert à la développer :

Les cieux instruisent la terre  
 A révérer leur auteur :  
 Tout ce que leur globe enserre  
 Célèbre un Dieu créateur.

Quel plus sublime cantique  
 Que ce concert magnifique  
 De tous les célestes corps !  
 Quelle grandeur infinie !  
 Quelle divine harmonie

Résulte de leurs accords ! (J.-B. Rousseau, Ode 2, livre I.)

« Le Système de la Nature, qui détruit tout ; le livre de l'Esprit, qui « fait tout haïr, ne sont pas de mon goût ; faible, j'ai besoin d'appui ; « sensible, j'ai besoin d'aimer. » (Mademoiselle CLAIRON.)

Est-il donc, entre nous, rien de plus despotique  
 Que l'esprit d'un état qui passe en république ?  
 Vos lois sont vos tyrans : leur barbare rigueur  
 Devient sourde au mérite, au sang, à la faveur :  
 Le sénat vous opprime, et le peuple vous brave ;  
 Il faut s'en faire craindre, ou ramper leur esclave.

(Voltaire, *Brutus*, acte II, sc. 2.)

2° Après une proposition qui annonce une énumération :

« On demande quatre choses à une femme : que la vertu habite dans « son cœur ; que la modestie brille sur son front ; que la douceur « découle de ses lèvres, et que le travail occupe ses mains. »

Et avant la proposition qui est précédée d'une énumération :

Du lait, du pain, des fruits, de l'herbe, une onde pure :  
 C'était de nos aïeux la saine nourriture.

3° On met les deux-points après qu'on a annoncé un discours direct qu'on va rapporter, soit qu'on le cite comme ayant été dit ou écrit, soit qu'on le propose comme pouvant être dit par un autre ou par soi-même : « Pythagore a dit : Mon ami est un autre moi-même ; « et Plaute : Le bien que l'on fait à d'honnêtes gens n'est jamais « perdu. » — « La mort n'effraie point l'homme vertueux, qui, satis- « fait du rôle qu'il a joué, se retire de la scène avec tranquillité, et « dit : J'ai vécu, j'ai bien fourni la carrière que le sort m'avait tra- « cée. » (D'OLIVET, trad. de Cicéron.)

### ARTICLE IV.

#### DU POINT.

On distingue trois sortes de points : le *point simple*, le *point inter-rogatif* et le *point admiratif* ou *exclamatif*.

1° On met le point simple à la fin de toutes les phrases qui ont un

sens tout à fait indépendant de ce qui suit, ou du moins qui n'ont de liaison avec la suite que par la convenance de la matière, et l'analogie générale des pensées dirigées vers une même fin :

Le travail est souvent le père du plaisir.  
Je plains l'homme accablé du poids de son loisir.

(Voltaire, *Discours sur la Modération.*)

« On ne peut douter que cette foule de grands hommes qui parurent sous le règne de Louis XIV ne fut le fruit d'un gouvernement attentif et éclairé. On doit savoir gré à ce prince d'avoir répandu l'éclat sur les talents et sur les arts, d'avoir su apprécier ces hommes que leur fortune rend obscurs, mais que leur génie rend célèbres ; qui ne sont point destinés par leur naissance à approcher des rois, mais qui sont quelquefois destinés à honorer leur règne. » (THOMAS, *Essai sur les Éloges*, ch. 33.)

2° Le point interrogatif n'indique pas une pause plus grande que les deux-points, que le point-virgule, que la virgule même, selon l'étendue des phrases et le degré de liaison qu'elles ont entre elles. Il se met à la fin de toute proposition qui interroge, soit qu'elle soit pleine ou elliptique, soit qu'elle fasse partie du discours où elle se trouve, soit qu'elle y soit seulement rapportée comme prononcée directement par une autre personne.

« Peut-on regarder le ciel et contempler ce qui s'y passe, sans voir, avec toute l'évidence possible, qu'il est gouverné par une suprême, par une divine intelligence. » (Pensée de Cicéron.) — « Qu'y a-t-il de plus beau ? l'univers. — De plus fort ? la nécessité. — De plus difficile ? de se connaître. — De plus facile ? de donner des avis. — De plus rare ? un véritable ami. »

(THALÈS DE MILET : *Voyage d'Anacharsis*, chap. XXIX.)

S'il fallait condamner  
Tous les ingrats qui sont au monde,  
A qui faudrait-il pardonner ? (La Fontaine.)  
Est-ce au peuple, madame, à se choisir un maître ?  
Sitôt qu'il hait un roi, doit-on cesser de l'être ?

(Racine, *Les Frères ennemis*, acte II, sc. 3.)

Si la phrase interrogative n'est pas directe, et que la forme en soit rendue dépendante de la construction grammaticale d'une proposition principale qui précède, on ne doit pas mettre le point interrogatif, et la ponctuation doit se régler sur la proposition principale, dans laquelle celle-ci n'est qu'incidente. Exemple : « Mentor

« demanda ensuite à Idoménée quelle était la conduite de Protésilas dans le changement des affaires. » (FÉNELON, *Télémaque*, liv. XIII.) — « S'il fallait condamner tous les ingrats qui sont au monde, dites-moi à qui il faudrait pardonner. » (LEMARE, chap. V, p. 1237.)

3° Le point exclamatif termine toutes les phrases qui expriment la surprise, la terreur, la pitié, la tendresse, ou quelque autre sentiment que ce puisse être. Exemple : « Que l'homme est un être étonnant ! Après Dieu c'est le plus inconcevable. Que l'homme est vil ! que l'homme est auguste ! quel contraste de richesse et de pauvreté, d'abjection et de grandeur ! » (LE TOURNEUR, *Discours préliminaire de la traduction des Nuits d'Young.*)

Amitié, doux penchant des humains vertueux,  
Le plus beau des besoins, et le plus saint des nœuds ;  
Le ciel te fit pour l'homme, et surtout pour le sage ;  
Trop souvent l'infortune est son triste partage ;  
Ta bienfaisante main vient essuyer ses pleurs.  
Trop heureux deux mortels dont tu charmes les cœurs !  
Leurs plaisirs sont plus vifs, et leurs maux s'affaiblissent :  
En se réunissant, leurs âmes s'agrandissent.

(Delille, *Épître sur l'utilité de la retr. pour les gens de lettres.*)

Le point exclamatif se place immédiatement après l'exclamation :

Hélas ! quel est le prix des vertus ? La souffrance.

« Eh quoi ! homme, pouvez-vous penser que tout soit corps et matière en vous ? » (BOSSUET, *Sermon pour la fête de tous les Saints.*)

Cependant *ô* ne prend point de ponctuation immédiate : *ô cervelle indocile* (MOLIÈRE) ! et non pas : *ô ! cervelle indocile*. De même lorsque l'exclamation est répétée, le point exclamatif ne se met qu'après la dernière exclamation : *oh, oh !*

Quelquefois il arrive qu'une période exprime, soit l'interrogation, soit l'exclamation dans une première phrase partielle, sans que les suivantes qui lui sont liées lui ressemblent ; quelquefois aussi toutes ces phrases partielles ont la même forme d'exclamation ou d'interrogation.

On demande si, dans le premier cas, le signe de ponctuation doit être renvoyé à la fin de toute la période, ou placé à la fin de la phrase partielle à laquelle il convient. On demande de même, dans le second cas, si ce signe doit être répété après chaque phrase partielle, ou bien s'il doit être renvoyé après la dernière.

Faut-il ponctuer ainsi : « Pouvais-je prévoir tant de mauvaise foi de votre part, vu toutes les assurances que vous aviez eu soin de me donner de votre droiture? » ou bien : « Pouvais-je prévoir tant de mauvaise foi de votre part? vu toutes les assurances que vous aviez eu soin de me donner de votre droiture. »

« Que l'homme est aveugle, puisque l'expérience même la plus souvent répétée parvient si rarement à l'éclairer! » ou bien : « Que l'homme est aveugle! puisque l'expérience, même la plus souvent répétée, parvient si rarement à l'éclairer. » Quoique l'on voie quelques auteurs suivre la dernière méthode, il nous paraît cependant qu'en général la première est préférable.

Mais il n'en est pas de même, lorsque chaque phrase partielle est soumise à la même forme; alors on peut marquer le point d'interrogation ou d'exclamation après chaque phrase, ou seulement à la fin de la période, parce que l'usage est partagé là-dessus. On écrira donc également : « Peut-on soutenir que le vice soit toujours puni, et que la vertu soit toujours récompensée? » — « Que les sages sont en petit nombre! et qu'il est rare d'en trouver! » ou bien : « Peut-on soutenir que le vice soit toujours puni, et que la vertu soit toujours récompensée? Que les sages sont en petit nombre, et qu'il est rare d'en trouver! »

Dans le choix, la dernière pratique paraîtrait encore la meilleure; mais il ne faudrait qu'un bien léger changement, que la conjonction *et* retranchée, par exemple, pour rendre la première pratique nécessaire et seule bonne.

(Demandre, *Dict. de l'eloc.*, au mot *ponctuation.*)

## ARTICLE V.

## DES POINTS SUSPENSIFS.

On trouve souvent, surtout chez les poètes *plusieurs points de suite*; ils ne s'emploient que dans les grands mouvements de passion, lorsque les sentiments qui oppressent l'âme ne pouvant se faire jour tous en même temps, on laisse échapper des phrases interrompues et sans suite, qui peignent avec force le désordre intérieur. Cette ponctuation peut également avoir lieu dans le genre sérieux et dans le genre plaisant :

J'aime..... A ce mot fatal je tremble, je frissonne.

J'aime ..... (Racine, *Phèdre*, acte I, sc. 3.)

Après le malheur effroyable  
Qui vient d'arriver à mes yeux,  
Je croirai désormais, grands dieux!  
Qu'il n'est rien d'incroyable.  
J'ai vu..... sans mourir de douleur,  
J'ai vu... (siècles futurs, vous ne le pourrez croire!)  
Ah! j'en frémis encor de dépit et d'horreur;  
J'ai vu..... mon verre plein, et je n'ai pu le boire. (Scarron.)

## ARTICLE VI.

## DU TRAIT DE SÉPARATION.

Le trait de séparation est, quant à la forme, semblable au trait d'union (—); il s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il*, *répond-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur :

L'homme, sourd à ma voix, comme à celle du sage,  
Ne dira-t-il jamais : C'est assez, jouissons?  
Hâte-toi, mon ami : tu n'as pas tant à vivre.  
Je te rebats ce mot, car il vaut tout un livre :  
Jouis. — Je le ferai. — Mais quand donc? — Dès demain.  
— Eh! mon ami, la mort peut te prendre en chemin.  
Jouis dès aujourd'hui.....

(La Fontaine, fable 169, le *Loup et le Chasseur.*)

## ARTICLE VII.

## DES GUILLEMETS.

Le guillemet est une espèce de caractère qui représente deux sortes de virgules assemblées; on le met avant le premier mot et avant chaque ligne d'un discours cité ou supposé, ou bien encore interrompu par un récit; on le met également après le dernier mot au discours :

Quel plaisir de penser et de dire en vous-même :  
« Partout, en ce moment, on me bénit, on m'aime ;  
« On ne voit point le peuple à mon nom s'alarmer ;  
« Le ciel dans tous leurs pleurs ne m'entend point nommer ;  
« Leur sombre inimitié ne fuit point mon visage ;  
« Je vois voler partout les cœurs à mon passage! »

(Racine, *Britannicus*, acte IV, sc. 3.)

Je songeais cette nuit que, de mal consumé,  
Côte à côte d'un pauvre on m'avait inhumé ;  
Et que, n'en pouvant pas souffrir le voisinage,  
En mort de qualité, je lui tins ce langage :

- « Retire-toi, coquin ! va pourrir loin d'ici ;  
 « Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.  
 « Coquin ! (ce me dit-il, d'une arrogance extrême)  
 « Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même !  
 « Ici, tous sont égaux ; je ne te dois plus rien :  
 « Je suis sur mon fumier, comme toi sur le tien. »

(P. Patrix, écrivain mort en 1672.)

Si la citation est en vers dans un ouvrage en prose, les guillemets sont superflus ; la manière de l'écrire la distingue suffisamment. Si la citation est courte, l'écriture à la main la souligne, et l'impression la rend en lettres italiques.

#### ARTICLE VIII.

##### DE L'ALINÉA.

Écrire *alinéa* ou *à la ligne*, c'est abandonner la ligne où l'on vient de terminer une phrase, quoique cette ligne ne soit pas remplie, et commencer la phrase qui suit, au commencement de la ligne suivante, laquelle, pour devenir plus sensible, rentre un peu en dedans, comme on le voit au mot *Écrire*, qui commence cette définition, et à tous les alinéa de cette grammaire.

On doit employer ce signe de distinction pour différencier, par exemple, les diverses preuves d'une même vérité, les diverses considérations que l'on peut faire sur un même fait, sur un même projet, les différentes affaires dont on parle dans une lettre, dans un mémoire ; en un mot, toutes les fois que l'on passe d'un point de vue dont l'exposition a eu une certaine étendue, à un autre point de vue qui permet de prendre un repos plus considérable que celui du point.

(Beauzée, *Encycl. in-folio*, au mot *prononciation*.)

## CHAPITRE XII.

### DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE

#### ET DE LA CONSTRUCTION FIGURÉE.

#### ARTICLE PREMIER.

##### DE LA CONSTRUCTION GRAMMATICALE.

La construction grammaticale est, en général, l'arrangement des mots dans le discours, tel qu'il est fixé dans chaque langue par un usage long et constant. Toute construction est donc bonne, toutes les fois qu'elle est conforme aux règles établies par cet usage ; et elle est vicieuse, toutes les fois qu'elle s'en écarte. Or cet usage peut être fondé, ou sur le caractère et la nature des hommes qui parlent une même langue, ou sur la nature de la langue qui est parlée. Dans le premier cas il y a dans chaque langue une construction qui doit lui être commune avec toutes les autres langues, puisque les hommes, ayant partout le même fond d'idées et de sentiments, avec les mêmes organes, ont dû nécessairement adopter la manière la plus prompte et la plus sûre de manifester ce qui se passe en eux, et suivre, pour y réussir, l'impulsion même de la nature, qui a, en tous lieux, une marche constante. Mais, dans le second cas, chaque langue a une construction qui lui est propre, et qui tire son origine de l'influence du climat sur les organes, et par conséquent sur les opérations de l'esprit. Ces deux constructions se mêlent et se combinent ensemble. De cette combinaison résulte un tout plus ou moins puisé dans la nature, et ce tout est ce qui constitue le génie de la langue : le génie d'une langue n'est donc que l'habitude que l'esprit a contractée de transmettre ou de recevoir les idées dans un tel ordre plutôt que dans un autre.

Par construction grammaticale nous entendons, dans la langue française, l'ordre que le génie de cette langue veut qu'on donne dans le discours aux neuf espèces de mots que nous avons distinguées : or, cet ordre, qu'il est si essentiel de connaître pour s'exprimer